



Paris, le 26 juin 2020

Communiqué de presse du Collectif des vacataires de Paris Musées

M. Christophe Girard, Président de Paris Musées et Adjoint à la Culture de la Maire de Paris

Vous avons récemment pris connaissance du [Manifeste : pour une nouvelle réforme de l'assurance chômage](#). Nous souscrivons absolument au texte. En revanche, nous nous étonnons d'y trouver votre nom parmi ceux des premiers signataires.

La politique sociale de l'Etablissement est caractérisée par sa dureté. Elle nous semble bien loin des idées que vous soutenez sur le papier : la direction y recourt massivement à la vacation pour masquer le sous-effectif, et dit faire le choix de puiser dans un « vivier » de précaires d'autant plus abondant que les possibilités d'emploi sont plus rares. Ils et elles sont recrutés pour quelques mois, souvent à temps partiel subi, puis sont remplacés par d'autres.

Pendant le confinement, les vacataires qui étaient liés contractuellement à l'Etablissement et auraient dû travailler pour les expositions de printemps n'ont pas été payés. Comme vous le savez, il n'y a pas de dispositif de chômage partiel dans la fonction publique : la direction a donc pris délibérément la décision de priver de salaire les personnels les plus précaires, sans même prendre la peine de les en informer. Etaient-ils supposés se tourner vers Pôle Emploi ? En tant que signataire du *Manifeste*, vous savez aussi bien que nous que les 3/5^e des chômeurs inscrits ne touchent aucune indemnité.

Après le déconfinement, Paris Musées a d'abord répondu aux vacataires que l'Etablissement n'avait finalement pas besoin de personnel temporaire, avant de rappeler en catastrophe ledit « vivier » une semaine avant la réouverture des musées au public, le 16 juin.

Nous dénonçons donc en bloc la politique sociale de l'Etablissement, le recours à la vacation et le refus de la direction d'ouvrir toute discussion sur les statuts : Paris Musées recourt délibérément au statut le plus précaire, celui de la vacation, qui déprive les travailleurs de leurs droits les plus élémentaires. D'une façon générale, la loi limite de plus en plus les droits des travailleurs et accorde une latitude toujours plus grande aux dirigeants. Paris Musées applique avec enthousiasme les dispositions légales au détriment de ses personnels, se fait plus pingre que la Ville, et participe du même coup à la délégitimation de la parole des élus.

Il est urgent que Paris Musées reconnaisse notre statut de contractuel et ouvre des postes de titulaires. Seules ces décisions permettront de contrer efficacement le processus de néolibéralisation accélérée des services publics municipaux, et de mettre vos prises de position en cohérence avec la politique sociale menée dans l'Etablissement que vous dirigez.